

**Oléoduc Énergie Est Ltée**

---

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement****Projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise****Titre de la précision :**

Discussions tenues (le 15 mars 2016, séance 9)  
à propos de la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures et  
de l'écosystème forestier exceptionnel à Dégelis

**Date de dépôt : 17 mars 2016**

---

**Précisions :**

Précisions du promoteur sur les discussions tenues (le 15 mars 2016, séance 9) à propos de la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures et de l'écosystème forestier exceptionnel (EFE) – Forêt rare de la Rivière-Madawaska à Dégelis.

**RÉSERVE NATURELLE DES-BATTURES-DE-SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES**

Aucun chemin d'accès ne sera construit dans ce milieu.

**EFE – FORÊT RARE DE LA RIVIÈRE-MADAWASKA À DÉGELIS  
(CÔTÉ EST DE LA RIVIÈRE MADAWASKA)**

Comme indiqué à la pièce cotée PR8.5.3.13, page 2-3 à la section 2.2.1.4, le chemin d'accès à la station de pompage de Dégelis est situé à l'intérieur d'un chemin forestier existant traversant l'EFE. Énergie Est ne prévoit pas modifier ce chemin considérant que sa largeur moyenne actuelle à la traversée de l'EFE est de 8,5 mètres (chemin de gravier). De plus, il faut noter que la largeur actuellement déboisée à la traversée de l'EFE est d'environ 13 mètres.